

Des fonds structurels européens pour le Conseil Général !

Le Département du Rhône va recevoir une dotation de **1.465.423 € par an** pendant 7 ans au titre du **programme européen « compétitivité régionale et emploi »**. Cette aide vise « *au renforcement de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations pour l'inclusion sociale* » !

Il est déjà dit que la procédure de mise en place de cette aide au sein du Département « *va occasionner une charge de travail supplémentaire, que les crédits d'assistance technique (35 .000 €) ne couvriront qu'en partie.* »

Le Département a le libre choix des bénéficiaires des fonds et son choix prioritaire est ... le programme départemental d'insertion de l'ANPE !